FORMATION À LA SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX EN HAUTEUR

Utilisation des Equipements de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur sur toiture terrasse et pente

Objectifs : Comprendre et appliquer les règles de sécurité pour des travaux en hauteur sur toiture terrasse et pente.

Public concerné : Toutes personnes amenées à effectuer des travaux en hauteur sur toiture terrasse ou pente.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Durée : 2 jours en continu - (14 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation, des exposés théoriques, des démonstrations et des travaux pratiques réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine et de la maîtrise des risques.

50 % du temps est consacré à des exercices en situation réelle.

Evaluation des acquis : Evaluation des acquis à la fin de formation.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée, toits terrasse et(ou) pente pour les exercices.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso**.

Documents de fin de formation : Attestation de formation et attestation d'aptitude

Lieu : PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou site client sous condition.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

PARTIE THÉORIQUE – (8 h)

1 – RÉGLEMENTATION

- Principes généraux de prévention
- Sensibilisation à la sécurité
- Législation, réglementation
- Décret 2004-924
- Responsabilités

2 – PROTECTION COLLECTIVE

- Moyens fixes
- Moyens mobiles
- Appareils d'élévation
- Balisage, signalisation

3 – PROTECTION INDIVIDUELLE

- EPI et normes
- Force de choc, facteurs de chute
- Tirant d'air

4 – VÉRIFICATION DES EPI

- Entretien et contrôle
- Règles générales d'utilisation et de stockage des EPI contre les chutes de hauteur

PARTIE PRATIQUE – (8 h)

5 – DÉMONSTRATION ET MISE EN SITUATION

- Démonstration par le formateur.
- Exercices individuels dans les différentes configurations.
- Réglage du harnais.
- Sécurisation des accès sur toiture.
- Confection de nœuds (sécurité et manutention).
- Les ancrages temporaires (ligne de vie).
- Utilisation des différentes liaisons antichute.
- Validation du déplacement du technicien et de sa sécurité au poste de travail.
- Manutention de charges légères.
- Principe d'évacuation d'une personne suspendue.

Remarque : *Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.*

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique ***(habilitation B1 minimum)***.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtement de travail,
- Chaussures ou bottes de sécurité (EN 345),
- Gants de protection (EN 388),
- Casque avec jugulaire (EN 397) (EN 12492),
- Harnais-ceinture (EN 358 et EN 361) équipé de :
 - ✓ Corde avec coulisseau 20 mètres (EN 353-2),
 - ✓ Longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie (EN 355),
 - ✓ Anneau de sangle (EN 795B),
 - ✓ Sacoche à outils.
- 3 Connecteurs (EN 362).

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France